



« Main basse sur la ville » à Champs-sur-Marne

Il y a 10 ans maintenant la « Loi Grand Paris » était adoptée par l'Assemblée nationale. Cette loi lançait entre autres la réalisation du « Grand Paris Express », le moyen de transport moderne tant attendu qui permettra une réduction des temps de déplacements et donc de fatigue des usagers-salariés utilisant chaque jour les transports en commun dans les allers-retours domicile-travail.

La « Loi Grand Paris », applicable sur toute la région capitale impliquait également des engagements de l'Etat et de La Région.

- L'Etat et la Région se sont engagés avec la « Société du Grand Paris » à faire bénéficier les habitants des territoires traversés de formations professionnelles et d'emplois nécessaires aux chantiers.
- La « Loi Grand Paris » prévoyait également, tout en maintenant le cadre environnemental du territoire, de résorber le déficit de logements en Île-de-France. C'est ainsi qu'au travers de « Contrats de Développement Territorial » un engagement de réalisation de logements était négocié entre l'État, la Région et les Communes. Celui de Champs-sur-Marne prévoit 200 logements par an sur 15 ans. Mais, les terrains laissés libres et des propriétés privées ont alors été la visée de promoteurs qui, avec une « surenchère insolente » et se présentant quasiment comme ayant l'accord de la Municipalité, « harcèlent » des propriétaires, notamment du centre-ville. L'un des plus grands promoteurs nationaux s'est même annoncé comme étant capable de créer une ZAC de 200 Logements. Pour cela ce promoteur proposerait de tripler voire quadrupler le prix d'achat du terrain en regard des prix, en cours, dans la commune.

- La Municipalité n'a en aucun cas mandaté un promoteur pour démarcher les habitants du centre-ville.

- Une ZAC ne peut être créée que par une collectivité : EPAMarne l'aménageur de l'État sur la ville nouvelle, la « Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne » ou la commune. Un promoteur n'en a ni les moyens ni les pouvoirs juridiques (tout semble bon pour faire des affaires pour ces « bétonneurs »).



